

Fonds de coopération Québec / Hesse / Emilie-Romagne

Profils : Association, Collectivité territoriale et établissement public, Entreprise, Établissement d'enseignement

Thématiques : Coopération internationale, Europe et international

Échéances

Les dossiers sont étudiés et analysés tout au long de l'année.

Objectifs

- renforcer les échanges entre l'Aquitaine et le Québec, la Hesse et l'Emilie-Romagne, en accompagnant les acteurs associatifs, économiques et institutionnels de la Nouvelle -Aquitaine dans le développement de projets de coopération avec des partenaires issus de ces régions.
- soutenir la réalisation de projets de coopération structurants, engageant les acteurs des différents territoires dans des relations durables.

Bénéficiaires

- Associations
- Entreprises
- Etablissements publics (universités, lycées, etc.)
- Collectivités locales
- Chambres consulaires

Les porteurs de projets doivent impérativement avoir leur **siège en Nouvelle-Aquitaine**.

Modalités

1. Domaines éligibles pour le Québec

1. Développement économique et innovation
2. Éducation et formation professionnelle

3. Recherche et enseignement supérieur
 4. Culture
 5. Environnement, développement durable
2. **Domaines éligibles pour la Hesse et l'Émilie -Romagne**
1. Enseignement supérieur et recherche
 2. Education et formation professionnelle
 3. Culture
 4. Environnement, développement durable
 5. Economie
 6. Échanges citoyens
3. **Critères d'éligibilité**
1. l'adéquation du projet avec les thématiques prioritaires définies dans le document de présentation ;
 2. la démonstration de l'intérêt aquitain du projet (retombées attendues du projet pour la Nouvelle-Aquitaine) ;
 3. la réciprocité des échanges et l'implication, y compris financière, du Québec, de la Hesse et de l'Émilie-Romagne ;
 4. la viabilité financière du projet ;
 5. la qualité et la durabilité du partenariat entre les acteurs des deux territoires ;
 6. la capacité des acteurs à mener le projet, en termes de compétences et de ressources mobilisées.

Les projets rassemblant plusieurs organismes aquitains, qui auront **mis en commun leurs ressources et leurs moyens** dans le cadre d'un **projet global**, seront privilégiés.

Contact

Pôle Affaires européennes et internationales

Pour postuler, contactez le pôle et prendre rendez-vous :

fci@nouvelle-aquitaine.fr

Tél. : 05 57 57 86 41